



N° 000788 /MFPMSPCRE/MBCP

## **COMMUNIQUE**

Le Ministre d'Etat, Ministre du Budget et des Comptes Publics et le Ministre de la Fonction Publique, de la Modernisation du Service Public, chargé de la Réforme de l'Etat rappellent aux agents publics civils régulièrement en poste dans des localités situées hors de la province de l'Estuaire, qu'ils ne sont pas concernés par l'opération de rémunération par bon de caisse, en cours.

Toutefois, lesdits agents sont invités à :

- 1°) consulter le site <http://www.bondecaisse.ga> pour s'assurer qu'ils n'ont pas été malencontreusement mis sur bon de caisse ;
- 2°) informer, par voie hiérarchique, le Secrétaire Général du département ministériel d'affectation, de toute erreur éventuelle, pour traitement.

Le Ministre d'Etat chargé du Budget et le Ministre chargé de la Fonction Publique précisent que toutes les dispositions sont prises pour que les agents mis en bon de caisse indûment, soient payés le 25 juillet 2018, selon le mode habituel.

Fait à Libreville, le 18 JUIL. 2018

Le Ministre d'Etat, Ministre du  
Budget et des Comptes Publics



**Jean Fidèle OTANDAULT**

Le Ministre de la Fonction Publique,  
de la Modernisation du Service Public,  
Chargé de la Réforme de l'Etat



**Ali Akbar ONANGA Y'OBEGUE**